

LES DÉFINITIONS DES INDICATEURS DU TABLEAU DE BORD

POPULATION ÉTUDIANTE ET COMMUNAUTÉ

1.1 APPRÉCIATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES

Le pourcentage d'étudiants* qui sont très satisfaits ou satisfaits d'une série de services non scolaires (par exemple : sports, logement, vie communautaire, activités culturelles, services alimentaires, librairie, services informatiques, services en ligne, services au comptoir). *Source : Enquête du Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires (CCREU) et Enquête auprès des étudiants à la maîtrise et au doctorat (EÉMD).*

1.2 AIDE FINANCIÈRE / ÉTCÉ

Le ratio du montant total accordé annuellement en aide financière en fonction du nombre d'équivalents à temps complet-étudiants.

L'aide financière comprend :

- Bourses d'aide financière de l'Université (bourses des budgets universitaires, exemptions de droits de scolarité);
- Bourses d'aide financière de compagnies privées et d'organismes divers (FFIÉÉO, AUCC, autres compagnies, bourses « Sommet de l'excellence de la reine Elizabeth II », bourses pour étudier en français en Ontario, bourses du Gouvernement du Québec, autres bourses des ministères de l'Éducation);
- Régime travail-études de l'Université;
- Régime travail-études du ministère de l'Éducation de l'Ontario;
- Bourses du Millénaire (Ontario et autres provinces);
- Bourses d'excellence de l'Université (admission et renouvellement, autres bourses d'excellence, bourses d'exemption de droits de scolarité);
- Assistanats.
(Exclut les prêts gouvernementaux).

ÉTCÉ = (2 x ÉTC du premier cycle déclarés au Ministère au 1^{er} novembre)
+ (1 x ÉTC des études supérieures déclarés au Ministère au 1^{er} novembre).

1.3 INDICE D'ÉQUILIBRE LINGUISTIQUE

Le pourcentage d'étudiants francophones et d'immersion inscrits à temps complet et à temps partiel, à tous les cycles.

- Étudiants francophones : tous les étudiants de langue maternelle française et tous les étudiants dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français, mais dont la langue de correspondance est le français.
- Étudiants d'immersion : les étudiants anglophones qui ont étudié dans un programme d'immersion d'une école secondaire canadienne ou qui sont inscrits dans les programmes d'immersion de premier cycle de l'Université.

1.4 INDICE D'INTERNATIONALISATION

Le nombre d'étudiants étrangers et le nombre d'étudiants participant à des échanges internationaux, à tous les cycles, à temps plein et à temps partiel.

- Étudiant étranger : étudiant inscrit sur visa, étudiant avec un autre statut (réfugié, mission diplomatique), étudiant admis à l'origine sur visa, incluant les étudiants entrants en échange.
- Échange international : participation à un échange international, incluant les stages coopératifs à l'étranger.

1.5 INDICE DE RÉPUTATION

Le pourcentage de la population de la région de la capitale nationale et de la population canadienne qui qualifie l'Université d'établissement de qualité supérieure. *Source : Sondage annuel Ipsos-Reid.*

ENGAGEMENT ET QUALITÉ DU PERSONNEL

2.1 INDICE D'ENGAGEMENT

Le pourcentage des membres du personnel qui ont donné une réponse favorable à cinq questions touchant à leur niveau d'engagement envers l'Université et sa mission. *Source : Sondage sur le climat de travail tenu auprès du personnel de soutien régulier et à terme, ainsi que du personnel enseignant régulier et à temps partiel.*

2.2 INDICE DE BILINGUISME

Le pourcentage de personnes qui sont bilingues actives au sein du corps professoral régulier et du personnel de soutien régulier. Le bilinguisme actif correspond à un score de 2 ou 3 à l'oral et à l'écrit (score du certificat de compétence de langue seconde) pour le personnel de soutien. Pour le personnel enseignant, il se définit par la capacité d'enseigner dans la langue seconde.

2.3 INDICE DE DIVERSITÉ DU PERSONNEL

Le pourcentage d'atteinte des cibles de diversité définies dans le cadre du Programme des contrats fédéraux (PCF). Le PCF reconnaît quatre groupes désignés : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et les personnes ayant un handicap.

EXCELLENCE SCOLAIRE

3.1 APPRÉCIATION DE LA QUALITÉ DE L'APPRENTISSAGE

La note obtenue par l'Université d'Ottawa exprimée en proportion (%) du rendement des groupes d'universités homologues. *Sources : Enquête nationale sur la participation étudiante (ENPE) et Enquête auprès des étudiants à la maîtrise et au doctorat (EÉMD).*

3.2 SUBVENTIONS DE RECHERCHE DES AGENCES FÉDÉRALES

Le rang parmi les universités canadiennes en fonction du montant total annuel des subventions de recherche obtenues de tous les programmes des trois grandes agences de recherche fédérales, soit le CRSH, le CRSNG et les IRSC.
Source : agences fédérales.

3.3 INTENSITÉ DE LA RECHERCHE

La moyenne des fonds externes de toute provenance reçus par professeur régulier en équivalent à temps complet, ainsi que le rang parmi les universités canadiennes, excluant l'INRS. *Source : ReSearch Infosource.*

3.4 ÉTUDIANTS RECRUTÉS AVEC UNE MOYENNE DE 85 % ET PLUS

Le pourcentage d'étudiants provenant des écoles secondaires de l'Ontario ayant accepté une offre d'admission pour un programme de premier cycle avec une moyenne de 85 % et plus.

3.5 INSCRIPTIONS AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Le pourcentage d'étudiants inscrits aux cycles supérieurs (certificat, maîtrise et doctorat) en fonction du nombre total d'inscriptions à tous les cycles, à temps complet et à temps partiel.

3.6 TAUX DE DIPLOMATION DES ÉTUDIANTS (1^{ER} CYCLE)

Le pourcentage d'étudiants inscrits en première année sept ans auparavant et qui ont depuis reçu un diplôme dans n'importe quel programme de baccalauréat ou de premier grade professionnel.

* Dans le présent document, le genre masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes et est employé à la seule fin d'alléger le texte.

3.7 RATIO ÉTUDIANT-PROFESSEUR (1^{ER} CYCLE)

Le ratio du nombre d'équivalents à temps complet-étudiants au premier cycle en fonction du nombre d'équivalents à temps complet-professeurs.

- Les équivalents à temps complet-étudiants au premier cycle incluent tous les étudiants admissibles et non admissibles au financement provincial inscrits aux semestres d'automne et d'hiver.
- Les équivalents à temps complet-professeurs incluent les membres permanents et à terme du corps professoral, les professeurs remplaçants à durée limitée et les titulaires de CRC, mais excluent les postes vacants, les retraités, les professeurs à temps partiel, les chercheurs-boursiers, les bibliothécaires et les conseillers.

RESSOURCES

4.1 ESPACE VOUÉ À L'APPRENTISSAGE / ÉTCÉ

Le ratio de l'espace assignable voué à l'apprentissage, exprimé en mètres carrés, en fonction du nombre d'équivalents à temps complet-étudiants de l'automne de chaque année. *Source : Conseil des universités de l'Ontario (CUO).*

- Espace d'apprentissage : salle de classe, laboratoire d'enseignement, laboratoire de recherche, bureaux pour les étudiants diplômés, espaces d'études et bibliothèques. L'espace assignable de l'Université Saint-Paul est inclus.
- ÉTCÉ = (2 x ÉTC du premier cycle déclarés au Ministère au 1^{er} novembre) + (1 x ÉTC des études supérieures déclarés au Ministère au 1^{er} novembre), incluant l'Université Saint-Paul.

4.2 FONDS DE DOTATION / ÉTCÉ-2

Le ratio des fonds de dotation en fonction du nombre d'équivalents à temps complet-étudiants (définition n° 2). *Source : CUO.*

- Fonds de dotation : Fonds constitué de sommes d'argent ou de valeurs mobilières obtenues par voie de legs ou de dotation et dont le capital est généralement maintenu intact ou est affecté, tout comme les produits financiers qui en découlent, aux fins déterminées par le testateur ou donateur.
- ÉTCÉ-2 = Nombre total d'équivalents à temps complet-étudiants pour toute l'année (tous les cycles, admissibles et non-admissibles au financement provincial).

4.3 DETTE UNIVERSITAIRE / ÉTCÉ-2

Le ratio des sommes empruntées au 30 avril de chaque année, moins le montant accumulé dans le fonds d'amortissement, incluant les intérêts courus, en fonction du nombre d'équivalents à temps complet-étudiants (définition n° 2). *Source : CUO.*

- ÉTCÉ-2 = Nombre total d'équivalents à temps complet-étudiants pour toute l'année (tous les cycles, admissibles et non-admissibles au financement provincial).

4.4 DÉPENSES ADMINISTRATIVES / DÉPENSES TOTALES

Le ratio des dépenses administratives en fonction du budget d'opération (excluant le budget de recherche et le fonds de dotation). *Source : CUO.*

- Dépenses administratives : comprend les dépenses administratives générales, les dépenses liées à l'informatique et aux communications (service central), les dépenses liées aux immeubles (excluant les dépenses de rénovation), ainsi que les dépenses liées aux relations extérieures.

Source des données : Université d'Ottawa (Recherche institutionnelle et planification, Service des ressources humaines, Gestion des effectifs scolaires, Service des finances) à moins d'avis contraire.

2008 Tableau de bord

En 2005, lorsque l'Université d'Ottawa a adopté son plan stratégique, *Vision 2010*, elle a ensuite voulu traduire la vision, les orientations et les objectifs qu'elle s'était donnés en des termes concrets et mesurables. Des cibles d'amélioration pour dix-neuf indicateurs définissant le mieux le succès qu'elle souhaitait atteindre ont alors été fixées et intégrées dans un tableau de bord. Cette information a ensuite été communiquée à l'ensemble de la communauté universitaire afin que tous puissent s'engager dans la même voie.

L'édition 2008 du tableau de bord de l'Université d'Ottawa permet de mesurer l'impact des initiatives mises de l'avant dans le cadre de *Vision 2010* et de faire état des progrès accomplis. Ainsi, après trois ans, quatre des cibles visées pour 2010 ont déjà été atteintes et des progrès ont été enregistrés pour douze autres indicateurs : nos efforts communs portent donc fruit.

Cependant, les indices liés à l'équilibre linguistique et aux espaces voués à l'apprentissage n'ont pas évolué dans le sens que nous aurions souhaité. Ainsi, même si nous avons bien fait, voire excellé pour plusieurs indicateurs, nous ne devons pas nous satisfaire de ces premiers résultats. Puisque nous voulons véritablement placer la population étudiante au cœur de notre mission éducative, nous devons poursuivre les efforts sur tous les fronts.

Étant donné la qualité et le dévouement de notre corps professoral et de notre personnel de soutien, je sais que nous continuerons à faire d'importants progrès.

Le recteur et vice-chancelier,

Allan Rock



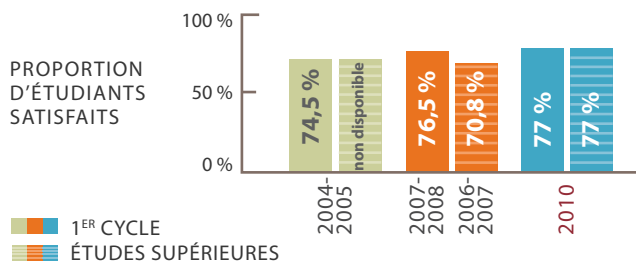
uOttawa

www.uOttawa.ca/vision2010

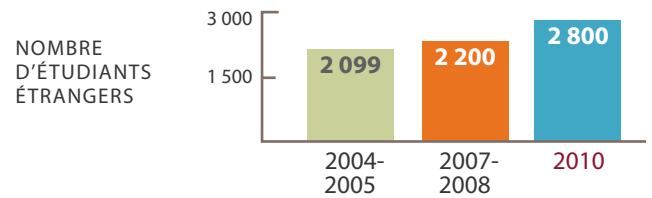
2008 Tableau de bord

POPULATION ÉTUDIANTE ET COMMUNAUTÉ

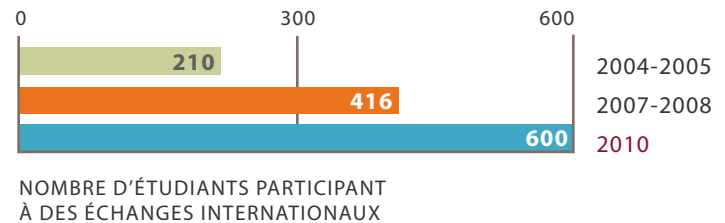
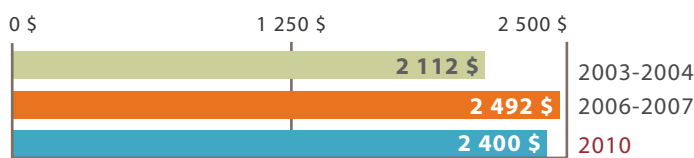
1.1 Appréciation de la qualité des services



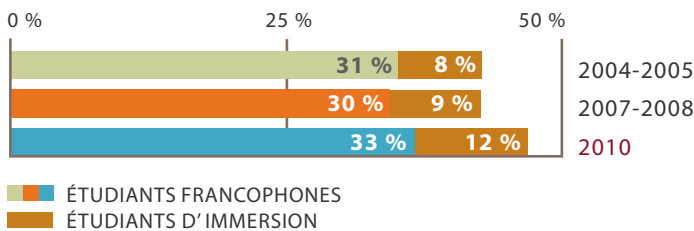
1.4 Indice d'internationalisation



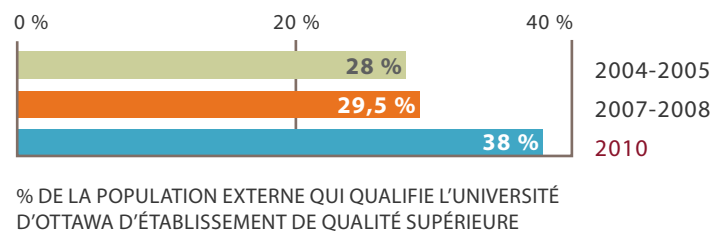
1.2 Aide financière / ÉTCE



1.3 Indice d'équilibre linguistique

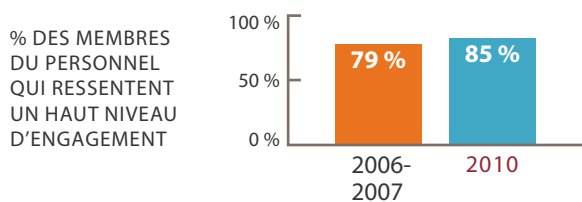


1.5 Indice de réputation

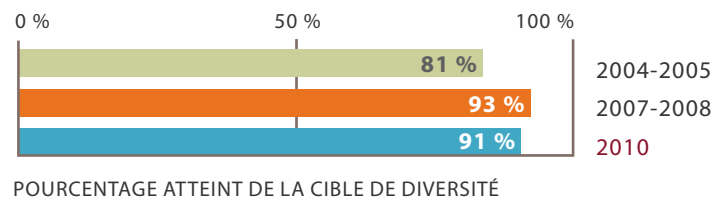


ENGAGEMENT ET QUALITÉ DU PERSONNEL

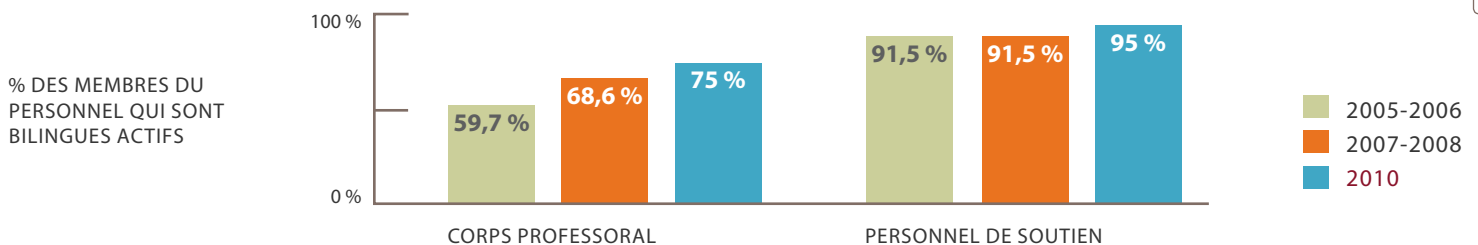
2.1 Indice d'engagement



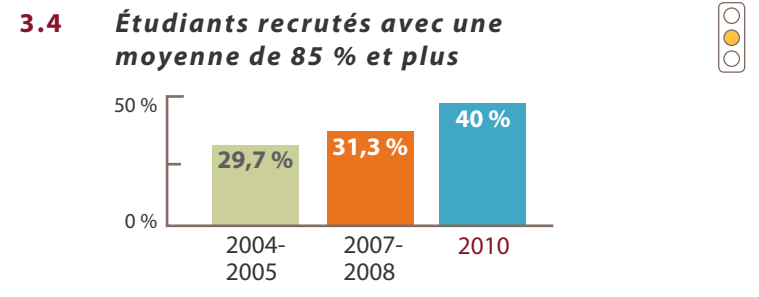
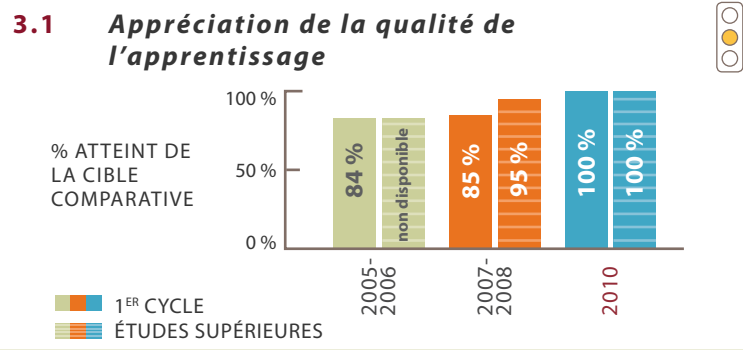
2.3 Indice de diversité du personnel



2.2 Indice de bilinguisme

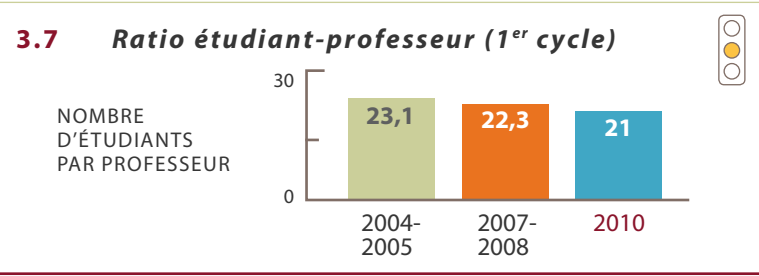
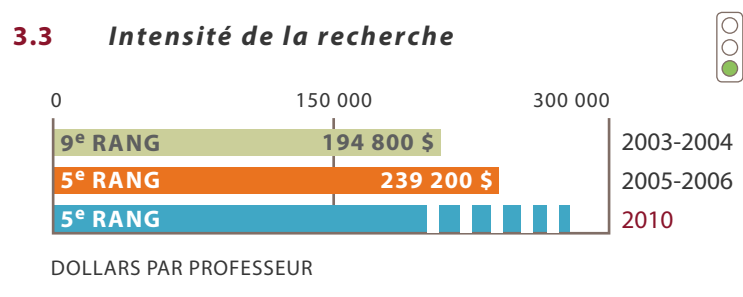
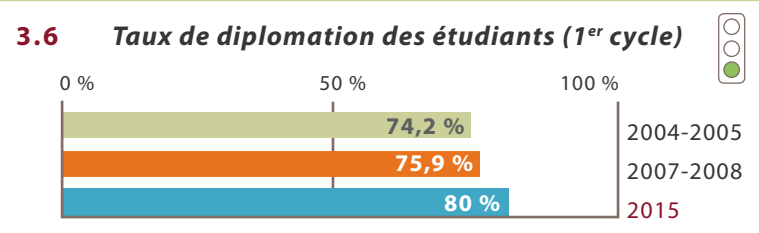
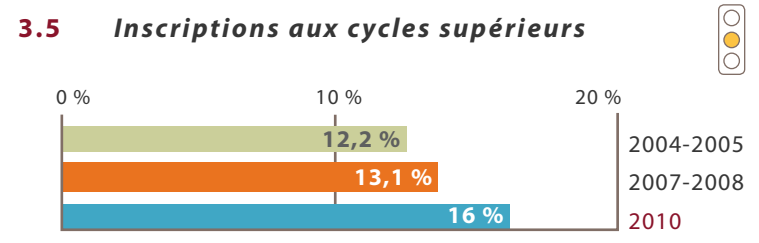


EXCELLENCE SCOLAIRE



3.2 Subventions de recherche des agences fédérales

RANG (UNIVERSITÉS CANADIENNES)	2003-2004	2006-2007	2010
1			
2			
3			
4			
5			Ottawa
6			
7		Ottawa	
8	Ottawa		
.			
.			
.			
95			



RESSOURCES

